



Paramètres d'utilisation et règles de sécurité

pour les usagers du site Internet de la société *Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc.*, courtier en épargne collective et placeur principal des Fonds FMOQ et de la *Société de gérance des Fonds FMOQ inc.*, gestionnaire de fonds d'investissement pour les mêmes Fonds (les « Sociétés »).

Accessibilité

Le Service d'accès au compte par Internet est disponible 7 jours par semaine, 24 heures par jour.

Service d'aide à l'utilisateur

Tout utilisateur dûment enregistré auprès des Sociétés peut obtenir de l'aide par téléphone, en faisant le 514 868-2082 poste 261 ou le 1 888 558-5658 poste 261. Il peut également obtenir une assistance par courriel, à l'adresse suivante : acesweb@fondsfmoq.com

Numéro de client

L'accès à votre compte par Internet nécessite un code d'utilisateur et un mot de passe. Pour en faciliter la mémorisation, ce code d'utilisateur correspond au numéro de client qui vous a été attribué pour chacun de vos comptes. Si vous détenez plus d'un compte-client, vous devrez obtenir un mot de passe pour chacun des comptes. Vous aurez toutefois le loisir de modifier ces mots de passe afin de les uniformiser (voir le paragraphe Mot de passe ci-dessous).


Mot de passe

Le mot de passe constitue la clé d'accès aux données de votre compte par Internet. Comme il est de votre responsabilité de bien le gérer, voici quelques règles afin de sécuriser l'accès à votre compte :

Choix du mot de passe

Le mot de passe doit comprendre au moins cinq (5) caractères. Pour une sécurité accrue, nous vous recommandons d'utiliser une combinaison de chiffres et de lettres qui ne devraient avoir aucun lien avec une information personnelle connue (ex. : date de naissance, nom, prénom, etc.).

Modification du mot de passe

Modifiez votre mot de passe dès sa réception et régulièrement par la suite, idéalement une fois par mois. Si jamais vous aviez des raisons de croire qu'il est connu par une personne autre que vous, changez-le sans tarder. Pour modifier votre mot de passe vous devez cliquer sur l'icône  située en haut à droite dans l'écran apparaissant suite à une ouverture de session réussie.

Conservation du mot de passe

Évitez, si possible, de conserver votre mot de passe par écrit. Si vous le faites, notez-le d'une manière codée, de façon que vous soyez la seule personne à pouvoir le reconnaître, à le relier à votre numéro de client et à en déterminer son usage. Dissimulez-le correctement et ne le sauvegardez jamais dans votre ordinateur. **Il est important de noter que si vous activez les fonctions de mémorisation de votre code d'utilisateur et de votre mot de passe, toute autre personne qui utilisera votre ordinateur pourra accéder à votre compte.**

Divulgaration du mot de passe

Ne divulguez votre mot de passe à personne, incluant les membres du personnel des Sociétés. De fait, personne ne devrait connaître votre mot de passe.

Désactivation du mot de passe

Par mesure de sécurité, après trois tentatives vaines d'accéder à votre compte à l'aide d'un mot de passe invalide, l'accès à votre compte est automatiquement désactivé. Le cas échéant, vous devrez prendre contact avec votre conseiller ou avec le Service d'aide à l'utilisateur mentionné précédemment pour le réactiver.

Perte du mot de passe

Si vous oubliez votre mot de passe, vous pouvez en obtenir un temporaire que vous modifierez lors de la première utilisation, en procédant comme suit :

- À la page d'identification pour accéder à votre compte, vous cliquez sur l'option « Vous avez oublié votre mot de passe » et vous saisissez votre code d'utilisateur ainsi que votre adresse courriel qui doit absolument correspondre à celle inscrite dans nos registres.
- Une fois que vous aurez soumis votre demande, la première partie d'un mot de passe temporaire vous sera envoyée à votre adresse courriel. Cette portion du mot de passe temporaire devra être ajoutée à la seconde partie qui sera inscrite à l'écran. Vous pourrez alors accéder à votre compte et modifier le mot de passe temporaire.

Mises à jour des données

Normalement, les données des portefeuilles sont à mises à jour quotidiennement en fonction des informations du jour ouvrable précédent. Pour les Fonds FMOQ, les valeurs unitaires du vendredi sont disponibles à compter du lundi suivant, à 10 heures, en autant que ce lundi soit une journée ouvrable.

Calcul du rendement d'un portefeuille

Lorsque vous accédez à votre compte, vous pouvez prendre connaissance du rendement d'un portefeuille en cliquant sur l'onglet RENDEMENT en haut de l'écran. Vous aurez alors la possibilité de voir le rendement de chacun de vos portefeuilles, par année, depuis le 1^{er} janvier 2002 ou depuis sa date d'ouverture s'il a été ouvert ultérieurement. Vous pourrez également voir les rendements annuels composés pour des périodes de 1, 2, 3, 5, 10 et 15 ans.

Système de cryptage des données



Notre site Internet détient un certificat SSL identifié par l'icône suivante
Cette certification confirme que nous bénéficions d'un système de cryptage personnalisé sécuritaire et authentifie notre site Internet de façon à assurer aux participants qu'ils échangent bien avec notre site Internet.

Fin de la session de travail

Afin d'éviter que des personnes non autorisées aient accès à votre compte, il est recommandé de mettre fin correctement à votre session de travail, en cliquant sur le X rouge placé à droite du texte « Fermer la session ».

Mémoire cache de votre navigateur

Afin d'éviter que des données relatives à votre compte demeurent sur votre ordinateur après la fin de votre session de travail et qu'elles puissent être consultées ultérieurement par des personnes non autorisées, il est recommandé de procéder à l'épuration de la Mémoire cache de votre navigateur. Pour savoir comment procéder, consultez la rubrique AIDE de votre navigateur ou communiquez avec le Service d'aide à l'utilisateur mentionné précédemment.

Mesures générales de sécurité

Afin d'éviter des désagréments, tout internaute doit être conscient que le réseau Internet n'est pas un réseau sécurisé, et ce, malgré les mesures mises en place et les recommandations formulées précédemment. En conséquence, il est recommandé que :

- votre ordinateur soit muni d'une protection antivirus et d'un coupe-feu (firewall) à jour et ne contienne pas de logiciels téléchargés dont la provenance n'est pas assurée;
- vous fassiez régulièrement une copie de sécurité (back-up) de vos fichiers importants.

Compléments d'information

Nous vous invitons à consulter occasionnellement cette section au cas où certains paramètres d'utilisation et règles de sécurité auraient été ajoutés ou modifiés.